

Les bilans des années antérieures sont à consulter dans la partie [Documents à télécharger](#) .

[Campagne 2017](#)

Historique

En 2003, la société ARD a réalisé une étude sur la nuisance due aux moustiques sur l'ensemble des communes adhérentes du linéaire de la Vesle. Cette étude a permis de réaliser une cartographie des gîtes larvaires, d'établir un plan d'intervention par voie aérienne et/ou par voie terrestre, en dissociant les zones rurales des zones urbaines et d'estimer le coût financier d'une campagne de démoustication. Après délibération du comité syndical, le SIABAVES a alors pris la compétence démoustication.

Réalisation d'une campagne annuelle

Il est nécessaire d'effectuer annuellement, sur l'ensemble du territoire, une étude basée sur les bilans des années passées afin de définir les zones susceptibles d'être infectées.

Méthodologie

- Extraction des données satellitaires pour constituer la base de travail des observations de gîtes larvaires ainsi que pour le guidage du pilote d'hélicoptère lors de la prestation.
- Définition des différents points d'observation humaine.
- A partir de fin Mars, mise en place des rotations d'observation
- Détermination des stades larvaires et des espèces observés et ajustement des secteurs
- Mise en place sur carte IGN des zones à traiter
- Après accord sur la proposition financière d'intervention sur chaque commune. A partir du stade 2 de la larve de moustique, la campagne de traitement est déclenchée si les conditions climatiques le permettent.

Produit utilisé

Le produit utilisé est un insecticide biologique hautement sélectif contre les larves de moustiques et de simulies. VECTOBAC 12AS est une préparation bactérienne totalement biodégradable qui montre une action secondaire sur les stipules, les mouches des terreaux ou sciarides.

[Fiche technique du produit](#)